

Présentation
concours :
« Notre EAC en
360 secondes »

31 JANVIER 2024 À 14H
FINALE
CONCOURS
NOTRE
EAC
EN 360
SECONDES
#EAC360
CÉSURE (AMPHI B)
13 RUE SANTEUIL, PARIS 5ÈME

Soutenu par
GOUVERNEMENT
PARIS
universcience
cité
la Scala
CÉSURE
GMF
fonds de dotation
CFC
LE QUOTIDIEN DE L'ART
CN D
Centre national de la danse
La femis | PSL
partenaire
FNA DAC
Fédération Nationale des Associations de Danseurs
Up Coop
fncc
MAISON DU GESTE ET DE L'IMAGE
moji
Café
rfve
ANDEV



Contexte :



- De nombreux territoires ont engagé des projets d'éducation artistique et culturelle, associant établissements scolaires, établissements culturels, artistes et associations locales.
- L'État qui a récemment proposé un label « 100% EAC » visant à identifier les EPCI qui se donnent pour mission de proposer un parcours d'éducation artistique et culturelle à 100% des enfants scolarisés sur leur territoire.
- La FNADAC qui s'associe à la promotion de cette démarche dont l'ambition universelle s'appuie d'abord sur une approche quantitative.

Le concept même du concours est la déclinaison sur les territoires de la charte des deux ministères



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FNA
DAC
CULTURE
TERRITOIRE
COOPÉRATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

HCEAC

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1 L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2 L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3 L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4 L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5 L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6 L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7 L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8 L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9 L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10 Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

Logo logos at the bottom: yamf, FRANCIS LIBANAISE, ACR720, ID, RÉGIONS DE FRANCE, ifcc, REVE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANDEV
ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Objectif :

Notre approche de la mutualisation des ressources et des expériences vise également à identifier et à partager des expérimentations singulières et des bonnes pratiques dans les territoires.



Les fonctionnaires territoriaux souhaitent
ardemment s'emparer de la **cause nationale** de
l'Éducation Artistique et Culturelle





Moyen :

Mettre en partage **15 à 20**
projets d'EAC issus de différents
territoires et portés à **2** voix par
des directeurs.trices de la Culture
et des directeurs.trices de
l'Education.



FNADAC

CULTURE
TERRITOIRE
COOPÉRATION



ANDEV

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Ce projet s'incarne par une union entre les cadres de la Culture (FNADAC) et de l'Enseignement (ANDEV) des collectivités territoriales

Ces deux fédérations agrègent ensemble des milliers de cadres, dans toutes les strates et types de collectivités, y compris les petites villes rurales



En créant le concours national : « Notre EAC en 360 secondes », ils souhaitent souligner que cette politique publique relève autant du secteur éducatif que culturel

Secteur culturel



Secteur éducatif



Il incarne le vif
souhait
d'appropriation par
le binôme « culture –
éducation » du pilier
territorial que
constitue la
triangulation Artiste
(ou médiateur
scientifique) /
Éducation nationale
/ Collectivité locale

La finale, médiatisée nationalement, compte incarner l'innovation des territoires et l'adhésion à une impulsion gouvernementale



Elle entend
capitaliser des
ressources et
modèles
inspirants
pour favoriser
les
partenariats
EN/
intersectoriel
local



Constituant les
fondements-mêmes du
concours, celui-ci en
appelle à de puissantes
valeurs démocratiques et
collaboratives :

Mixité
des
publics



Innovation et
originalité



Co construction
avec les publics



Transversalité et
coopération entre
secteurs
professionnels

Engagement et
citoyenneté



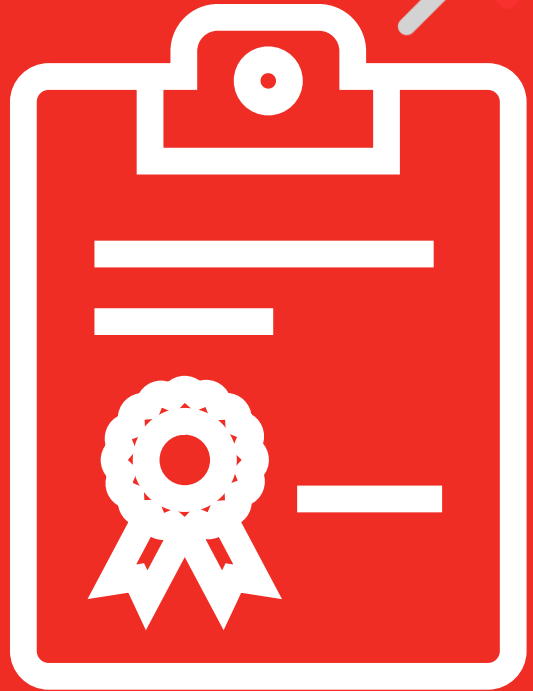
Eco-responsabilité
et transition

Respect des trois
piliers de l'EAC





Les dates à noter :











 Date de clôture des candidatures : vendredi 17 novembre 2023



 Finale à Césure
le mercredi 31 janvier 2024 à 14h



Les finalistes du concours national « Notre EAC en 360 secondes » #EAC360

-  Billom Communauté : « Fantaisies végétales »
-  Ville de Voiron : « "Quand j'étais petit..." à Voiron »
-  Mayenne Communauté : « Résidence "Jeunes et santé mentale" »
-  Ville de Nancy : « Parcours d'éducation aux médias et à l'information / égalité filles – garçons
Itinéraire culturel »
-  Ville de Bourges et Communauté d'Agglomération Bourges Plus : « Mémoires en capsules -
De la constitution d'une mémoire collective à l'Histoire : le mémoriel et le matériel »
-  GrandAngoulême : « Créa Fripe Parade, la mode écoresponsable »
-  Mairie d'Aix-en-Provence : « « Enfants cachés »... un projet EAC THÉÂTRE original où
spectacle vivant et mémoire sont au service d'un message pédagogique et civique »
-  Mairie de Bordeaux : « Polissons »

Modératrice

Lise Pressac



Grands témoins



© Romane Jacquin

Aurélie Filippetti
Ville de Paris



Marie Stutz
Maison du geste et de l'image



Hélène Rosselet-Ruiz
Réalisatrice - Scénariste



Fanny Delmas
Centre national de la danse

Les membres du jury du concours :



Marie-Christine Bordeaux
Université Grenoble Alpes



Frédéric Hocquard
FNCC



Gaëlle Bebin
HCEAC



Laurent Roturier
Drac Île-de-France



Françoise Gomez
La Scala Paris



Julie Duval
Comédienne



Rémi Castell
Groupe UP Coop



Emilie Kuchel
RFVE

Equipe EAC 360 :



🙏 Chloé Matty, Agglo Auvergne Pays d'Issoire

🙏 Elise Viguiet, Commune d'Eaubonne

🙏 Marie-Agnès Chopin, Commune de Saint-Herblain

🙏 Julie Ait-Messaoud, Ville de Gagny

🙏 Isabelle Piot, VP FNADAC

🙏 Catherine Chanuel, Sète Agglopôle Méditerranée

🙏 Guillaume Pike, Atelier Canopé 42 – Saint-Etienne



Sous le parrainage du gouvernement

Soutenu
par



GOUVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

Partenaires :

MAISON
DU GESTE
ET DE L'IMAGE

moji

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON
La femis | partenaire PSL ★



FNA
DAC
CULTURE
TERRITOIRE
COOPÉRATION

la Scala

P A R I S

universcience

cité
sciences
et industrie



fonds de
dotation
CTC
CULTURE
TERRITOIRE
COOPÉRATION

**LE
QUOTIDIEN
DE L'ART**

**Up
Coop**

CN D
Centre national de la danse

ANDEV
ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PARIS

**CÉS
URE**

Communication

Sur les réseaux sociaux, voici le hashtag que nous utilisons :

#EAC360

Vous pouvez diffuser sur LinkedIn [en cliquant ici](#).

Vous pouvez diffuser sur Facebook [en cliquant ici](#).

Vous pouvez diffuser sur Twitter [en cliquant ici](#).

Plus d'informations :

- Le pitch général :

<https://fnadac.fr/fdd/notre-eac-en-360-secondes/>

- Le règlement du concours :

https://fnadac.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023-09-05-reglementmoneacen360_vf.pdf

- Le formulaire de candidature en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/1Mh2Nr0UW1PV1kn3MqG5d-omj3JB8NiocO9erDkBQ_nI/viewform?ts=64ec6dfc&edit_requested=true